

Règlement d'ordre intérieur

Fiche d'identité :

Statut juridique :

Personne Physique

Nom :

Anne-Claire Giffroy

Siège social :

Rue des Armuriers, 19

4000 Liège

Secteur d'activité :

Enseignement de disciplines sportives et coaching bien-être

Numéro d'entreprise

0.646.791.842

Date de création :

20/01/2016

Contact

anneclairegiffroy@gmail.com

0498/60.99.55

IBAN :

BE48 0016 8868 5427

Site internet :

www.anneclairegiffroy.be

Règlement d'ordre intérieur

Activité été 2023 :

Semaine 1 : du lundi 17 au vendredi 21 juillet.

(Le 21 juillet étant férié, possibilité d'inscrire votre enfant du lundi 17 au jeudi 20 juillet pour un montant de 80€ au lieu de 100€, à préciser sur la fiche d'inscription).

Semaine 2 : du lundi 21 au vendredi 25 août.

Thème :

Travail sur le corps. Exploration de la posture, de la respiration et du mouvement, avec des activités ludiques et variées (danse, art plastique, contes...).

Lieu :

Centre Odonata

Rue des Armuriers, 19

4000 Liège

Espace lumineux de 140m² équipé de toilettes et cuisine.

Accessible via transport en commun (ligne 1-4-5-6-7-24-78-134).

Accès PMR : Non.

Horaire :

Du lundi au vendredi de 9h à 16h30.

Une garderie est à votre disposition de 7h30 à 18h.

Prix :

100€ pour une semaine de stage.

Supplément de 4€/jour au-delà d'une heure de garderie (à préciser dans la fiche d'inscription).

Aucun frais supplémentaire ne vous sera demandé pour le matériel des activités artistiques, ou en cas d'activité extérieure.

Repas :

Votre enfant prendra avec lui sa collation de 10H, et son repas de midi. Une collation lui sera donnée pour le 4h.

(Précisez les éventuelles allergies ou interdits alimentaires de votre enfant dans la fiche d'inscription).

Règlement d'ordre intérieur

Inscription :

L'inscription se fait par mail via l'adresse : anneclairegiffroy@gmail.com en pleine connaissance et acceptation des conditions du règlement d'ordre intérieur.

Votre inscription sera validée une fois la fiche d'inscription complétée et retournée, ainsi qu'un acompte de 30€ versé sur le compte BE48 0016 8868 5427.

En communication, merci d'indiquer le nom/prénom de votre enfant ainsi que la semaine 1 ou 2, en fonction de votre choix.

Le reste sera à payer au début du stage en liquide, ou sur le compte (scan payconiq possible).

L'acompte ne sera pas remboursable en cas d'annulation d'inscription deux semaines avant le stage concerné.

10 inscriptions maximum par stage seront acceptées.

Attestation fiscale :

Si vous désirez une attestation fiscale pour votre déclaration d'impôt, merci de mentionner le nom, prénom et numéro national de la personne qui a les enfants à sa charge, dans la fiche d'inscription. Il est préférable que ce soit la personne en charge de l'enfant qui effectue le paiement.

Droit à l'image :

Dans le but de promouvoir mes activités, je souhaiterais pouvoir prendre et diffuser des photos des activités des stages sur mes réseaux (Internet, Facebook, Instagram).

Si vous ne souhaitez pas que l'image de votre enfant soit diffusée, merci de le mentionner sur la fiche d'inscription.

Valeurs :

L'accès aux stages se veut accessible à toutes et tous quels que soit son sexe, genre, origine, religion, langue. Aucun comportement raciste, discriminatoire, malveillant ou irrespectueux des autres et du matériel ne sera toléré et pourra entraîner une exclusion du stage après entretien avec les parents.

L'utilisation de gsm, tablette, jeux vidéo, n'est pas autorisée durant les heures de stages et la garderie.

Règlement d'ordre intérieur

Assurance :

En tant que personne physique, je suis en ordre d'assurance avec mon R.C. enseignant qui couvre tous les éventuels dégâts matériels ou physiques causés par mon propre chef.

Cette assurance ne couvre néanmoins pas les dommages physiques ou matériels qui pourraient éventuellement être causés par votre enfant.

Soyez donc sûr d'être en ordre avec votre R.C. familiale.

Décharge :

- Vous déclarez que la santé de votre enfant ne présente aucune contre-indication médicale à la pratique d'une activité sportive.
- Vous reconnaissez que -Anne-Claire Giffroy- décline toute responsabilité en cas de vol, casse ou dégradation d'objets de valeurs personnels apportés au sein du centre Odonata.
- Vous reconnaissez que -Anne-Claire Giffroy- décline toute responsabilité en cas de dommages physiques ou matériels causés par l'initiative de votre enfant, en quel cas votre assurance R.C. familiale en couvrira la responsabilité.

Urgence :

Le centre dispose d'une trousse de premier soin.

Aucun médicament ne sera administré à votre enfant sans attestation médicale.

Si des symptômes de maladie apparaissent durant les heures de stage ou de garderie, les personnes responsables seront directement averties pour prendre les dispositions nécessaires.

En cas d'accident, les services d'urgences et les personnes responsables de l'enfant seront immédiatement contactés.

Réclamations :

Toutes éventuelles réclamations doivent se faire sous quinzaine après les faits, par pli recommandé, adressé au siège social.

Passé ce délai, aucune réclamation ne pourront être prisent en considération.